











Formulaire Délivrance de congé





Notre Objectif: Votre Satisfaction!

Notre savoir-faire...

Notre étude est composée de 3 Huissiers de Justice Associés, et d'une équipe de 7 juristes collaborateurs à votre service.

Concernant notre activité de **signification d'actes extrajudiciaires**, nous avons développé une expertise dans chaque situation possible

Pour vous offrir un service sur mesure, quelque soit votre demande, nous avons développé une offre en 3 temps :



1- Réception du dossier et analyse :

Les conséquences juridiques d'un congés sont importantes. Notre équipe de juristes d'experience met à votre profit son expertise pour analyser votre dossier et y apporter la réponse adaptée.



2- Rédaction et signification :

Une fois l'assurance de la faisabilité de l'acte nous procédons à sa rédaction dans le respect des dispositions législatives et jurisprudentielles.

La signification de l'acte est réalisée dans les meilleurs délais. Une fois délivré vous êtes informé et nous vous adressons votre exemplaire original à conserver.



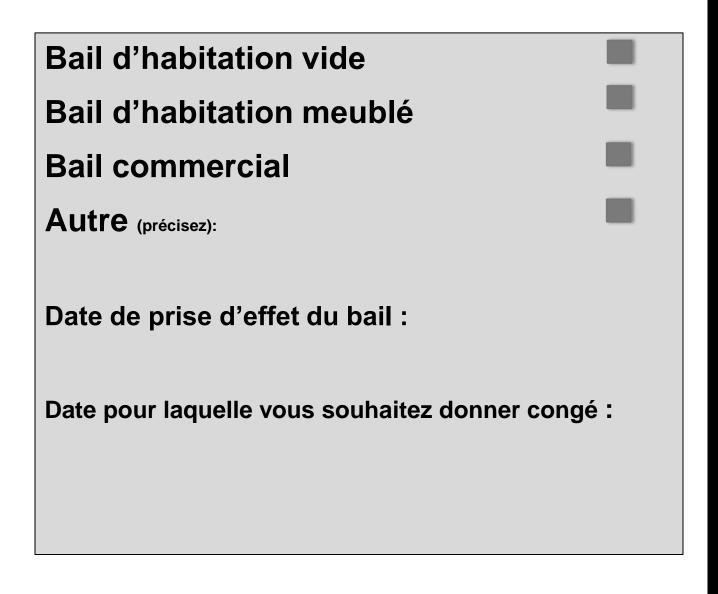
3-A l'issu de préavis

Nous vous pouvons réaliser l'etat des lieux de sortie ou tout constat pouvant sauvegarder vos droits.

Si le locataire se maintien indument dans les lieux nous initions la procédure tendant à son éviction



DÉLIVRANCE D'UN CONGÉ AU LOCATAIRE OU AU PROPRIÉTAIRE



DÉSIGNATION DU BAILLEUR

Bailleur n°1	Bailleur n°2
Nom: Prénom: Né(e) le: A: De Nationalité: Profession: Adresse:	Nom: Prénom: Né(e) le: A: De Nationalité: Profession: Adresse:
Téléphone : Mail :	Téléphone : Mail :
Précisez :	Précisez :
 Propriétaire(pleine propriété) Nu propriétaire Usufruitier Indivisaire 	 Propriétaire (pleine propriété) Nu propriétaire Usufruitier Indivisaire

Personne Morale

Forme: SCI, SAS, SARL, SA autre:

Dénomination:

N° RCS Adresse

Nom du représentant légal

Telephone / mail

DÉSIGNATION DU LOCATAIRE

Locataire n°1	Locataire n°2
Nom:	Nom:
Prénom :	Prénom :
Age:	Age:
Née le :	Née le :
A:	A:
Nationalité :	Nationalité :
Profession:	Profession:
Adresse:	Adresse:
Téléphone :	Téléphone :

Si Personne morale

Forme : Adresse : Enseigne : N° RCS :

Nom du représentant légal :

Telephone:

MOTIF DU CONGÉ HABITATION

Vente

Précisez le prix (et le notaire) :

> Notez que si vous baissez le prix ultérieurement vous devrez le notifier au locataire

Reprise

Précisez pour qui, et justifiez pourquoi vous souhaitez reprendre (loi allur)

- > Pour qui ? Bailleur conjoint partenaire de PACS ascendant du bailleur ou du conjoint concubin notoire
- > Adresse actuelle du bénéficiaire (si autre que bailleur) :
- > Pourquoi reprendre ? Justifiez du caractère réel et sérieux :

Motif sérieux et légitime

Précisez le motif :

Pour Congé commercial cochez :

INFORMATION RELATIVE À LA PROTECTION DES LOCATAIRES

La loi du 6 juillet 1989 relative aux baux d'habitation, précise que lorsque le bailleur veut donner un congé à un locataire âgé de plus de 65 ans, dont les ressources sont modestes, il doit lui proposer un logement correspondant à ses besoins et à ses possibilités (art. 15 III). À défaut, le congé délivré par le propriétaire du bien loué n'est pas valable et le bail est renouvelé automatiquement. Cette protection est valable aussi bien pour les locations vides que pour les locations meublées consacrées à l'habitation principale. De plus, elle a été étendue par la loi de 2015 aux locataires qui ont à leur charge une personne de plus de 65 ans vivant sous leur toit.

Précisez l'âge de votre locataire :

Si + de 65 ans précisez ses ressources annuelles :

- Sous certaines conditions le congé peut être soumis à la fourniture d'un nouveau logement pour le locataire -

Vous pouvez bénéficier de l'exception à la protection précisez si vous avez + de 65 ans et disposez de ressources inferieures au plafond en vigueur

Pour plus d'informations nous consulter

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Si mutation du bien postérieurement à la conclusion du bail précisez la date :

Mémo : L'acquéreur d'un bien vendu loué peut donner congé en respectant le terme du bail et une durée d'occupation minimum de 2 ans

Information utile à la localisation du bien (villa, immeuble code d'accès, activité, couleur du portail ,des volets, étage si plusieurs maisons à la même adresse précisez laquelle etc...) précisez :

Le bien fait il l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril ? Si oui cochez

Pendant le bail le locataire vous a-t-il fait part de son mariage ou de son PACS ? Si oui cochez :

Mémo:

Le nu propriétaire seul ne peut pas donner congé L'usufruitier peut donner congé seul

Si indivision, tout membre de l'indivision peut donner congé sous réserve de l'accord des 2/3 des indivisaires

MANDAT

ATTENTION LE CONGE DEVANT ETRE SIGNIFIE AU MOINS 6
MOIS (3 mois pour les meublés)AVANT LA DATE D'EXPIRATION
DU BAIL NOUS VOUS INVITONS A NOUS ADRESSER LES
ELEMENTS NECESSAIRES DANS UN DELAI SUFFISANT AU
TRAITEMENT DE VOTRE DOSSIER ET A LA SIGNIFICATION DE L
ACTE

Un accusé de réception avec une sera sollicitée lors du dépôt du d	•
Cette provision couvre l'étude de signification et le retour de l'acte	•
Je soussigné Botte Pillon & Pepratx afin d'enga	-
Fait à	
Le	

- Présent formulaire daté signé
- Copie intégrale du bail

Pièces à fournir :



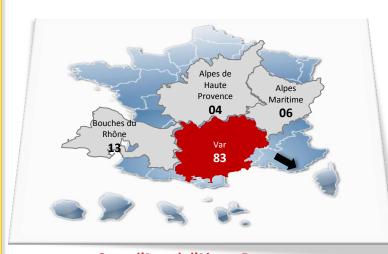
BOTTE PILLON PEPRATX Huissiers de Justice associés

Nos autres domaines d'expertises :

Après plus de 15 ans d'expérience dans la profession, la SCP BOTTE PILLON PEPRATX a développé une expertise dans :

- Le recouvrement amiable et judiciaire,
- Les activités liées au pénal,
- · La médiation,
- Contentieux locatif et,
- La signification.

Où ? Qui ? Quoi ? Comment ?



Cour d'Appel d'Aix en Provence

- 2 sites : Bandol et le Beausset.
- 3 huissiers, 3 clercs significateurs, 2 clercs titulaires de l'examen professionnel et une équipe de 6 collaborateurs, pour un service sur-mesure.
- Une présence permanente sur le terrain, qui s'adapte en fonction des exigences de nos clients.
- Notre savoir faire :
 - Visites domiciliaires,
 - Enquêtes sur le terrain,
 - Repérage de véhicules,
 - Mise en œuvre de saisies
 - Constats
 - Signification
- De 06H00 à 21H00, 6 jours/7



SCP Botte Pillon Pepratx

Trois Huissiers de Justice œuvrent à vos cotés :
Maître Raphael BOTTE
Maître Virginie PILLON
Maître Maxime PEPRATX

Notre compétence territoriale : Compétence Nationale pour les constats Nous sommes idéalement situés pour couvrir <u>les départements 13 et 83</u>



Adresse de nos locaux :

• Siège: 300 Avenue Dei reganeu – Bp 16 – 83150 Bandol

• Site secondaire : 30 rue Portalis, Bp 50- 83330 Le Beausset



Siège: 04.94.29.89.73

Constat: 06.03.85.15.72 Mail: etude@hdj83.com



Informations pratiques de réception à l'étude:

• Ouverture du lundi au vendredi : 08h35-12h00 / 14h00-18h00

• Le vendredi: 8h35-12h00 / 14h00-15 h 55 (en dehors de ces horaires, réception sur rendez-vous

Constats 7/7 24h/24



Retrouvez nous sur les réseaux sociaux Consultez notre site internet www.hdj83.com



